

GUIPAVAS

Le mensuel

Avril 2021

52

PUBLICATION MUNICIPALE DE LA VILLE DE GUIPAVAS // WWW.GUIPAVAS.BZH



ACTUALITÉS

La police municipale

ÉDITO // PENNAD-STUR

Dans notre imaginaire, l'arrivée du printemps symbolise le renouveau, particulièrement vrai aujourd'hui après une année d'un contexte inédit. Alors, parlons « nouveauté » et projetons-nous... Nos deux policiers municipaux ont pris leurs fonctions, concrétisant un engagement pris auprès des Guipavasiens. Ils s'installent, ils découvrent l'étendue de la commune de Guipavas, ses diversités et ses richesses. Placés sous l'autorité directe du Maire, ils seront un nouveau maillon de cette volonté de toujours plus de proximité, plus d'écoute par une présence attentive dans chacun de nos quartiers mais aussi de prévention et de surveillance du bon ordre en lien étroit avec la Gendarmerie nationale.

Arouez an nevezadur eo an nevezamzer en hor spered, ha gwiroc'h c'hoazh eo kement-se en devezh hiziv, war-lerc'h degouezh ispisial ar bloaz paseet.

Ac'hanta, lakaomp ar gaoz war an « nevezenti » ha sellomp dirazomp... Krog eo hon daou boliser-kêr war o fost. Dalc'het hon eus d'ar bromesa graet da dud Gwipavaz.

Hag int nevez-erruet war an dachenn, emaint o teskiñ pegen bras eo kumun Gwipavaz, pegen liesseurt ha puilh ez eo.

Dindan aotrouniezh ar Maer war-eeun e vezo an daou boliser hag a zo evel ur mell nevez en ur chadenn savet evit bezañ tostoc'h deoc'h ha war selaou bepred, dre vezañ war evezh e pep hini eus hor c'harterioù. En o c'harg e vezo ivez an dizarbenn hag asuriñ an urzh vat e liamm strizh gant an Archeriezh vroadel.

Yannick CADIOU
Conseiller délégué
culture et personnel

Yannick CADIOU
Kuzulier dileuriet
evit ar sevenadur
hag ar c'hoskor

EN BREF // E BERR GOMZOÙ

Rétro'

Mme Arzel a soufflé ses 100 ans

Monique Bronec, adjointe aux solidarités et Fabrice Jacob, le Maire sont venus saluer Mme Delphine Arzel à l'occasion de son centième anniversaire, le 8 février 2021.



Bientôt'

Conseil municipal

Le prochain conseil municipal se tiendra (très probablement, à l'heure où nous écrivons ces lignes) à l'Alizé **le 21 avril**. Retrouvez l'ordre du jour et la retransmission en direct sur www.guipavas.bzh

Bientôt'

La fête de la nature

La 15^e édition de la fête de la nature organisée par Brest métropole se déroulera **du 19 au 23 mai** sur la thématique « À travers mille et un regards ». Guipavas s'inscrit dans la manifestation à travers trois temps forts dont nous reparlerons dans le prochain numéro du *Guipavas le mensuel*.

Bientôt'

Du vélo, du vélo encore du vélo

En attendant le départ du Tour de France depuis Brest, prévu **le 26 juin** prochain, la ville de Guipavas s'est inscrite à l'opération *Mai à vélo* qui s'apparente un peu à la fête nationale du vélo ! Des animations sont ainsi prévues sur la commune en plus de l'arrivée sur Guipavas de la 1^{ère} étape de l'Essor breton, **le 6 mai**.



En couverture :
Les deux policiers municipaux en compagnie du Maire



Directeur de la publication : Fabrice Jacob, maire de Guipavas
Rédaction hors mention : Frédéric Alix, Élodie Camblan
Impression sur papier recyclé : Cerid - Brest
Tirage : 7 250 exemplaires
Conception graphique : d'une idée l'autre.
Renseignements : Mairie de Guipavas, place Saint-Éloi.
Tél. : 02.98.84.75.54 www.guipavas.bzh



4

ACTUALITÉS
La police
municipale



7

ACTUALITÉS
Résidences à l'Alizé



5

HISTOIRE
3 pittoresques
personnages

3

ACTUALITÉS
Location de Vélocibus

8

RENCONTRE
Adeline Maulpoix

ACTUALITÉS // KELEÏER

Brest métropole

Modification du PLU

Un dossier traitant de la modification simplifiée du plan local d'urbanisme (PLU) est mis à la disposition du public **jusqu'au vendredi 16 avril 2021**. Il est consultable en mairie de Guipavas, à l'hôtel de métropole ou encore via le site participatif www.jeparticipe.brest.fr.

Plus d'informations : www.guipavas.bzh

Les nouveaux adjoints

Céline Sénéchal



Originaire de Seine et Marne, Céline Sénéchal, adjointe à la communication et à la citoyenneté, a beaucoup navigué avant de poser ses valises à Guipavas en 2012. Après un détour jusqu'à Boston (États-Unis), elle

a souhaité retrouver l'air iodé où elle avait fondé sa famille. Pour cette graphiste de formation, la communication communale est primordiale. « *C'est une délégation transversale, en lien avec tous les domaines de la ville* », commente-t-elle. L'équipe municipale a souhaité dédier une délégation à la communication, habituellement couplée avec les fonctions du premier adjoint. « *Guipavas a la chance d'avoir un service communication sur lequel je peux m'appuyer* », indique l'adjointe. Cette maman de 45 ans aimerait lancer une consultation auprès des habitants afin de revoir les moyens d'information. « *Cela pourrait passer par une adaptation du magazine mensuel de la ville, ou un changement de support, tout dépendra des attentes des Guipavasiens*. » Outre la communication, Céline Sénéchal porte aussi la délégation à la citoyenneté. « *Garder le lien avec les citoyens nous semble essentiel. Les assemblées de quartier, formidable outil d'écoute de la population, sont en passe d'être réactivées* » souligne-t-elle. « *Impliquer les jeunes dans la vie communale me tient également à cœur. Le conseil municipal des jeunes vient d'être relancé et les enfants sont d'ores et déjà au travail* », poursuit-elle. La création d'un skatepark, le développement des cheminements doux ou encore l'amélioration du cadre de vie, la préservation de la nature sont des thématiques soulevées par les jeunes lors de leurs premières réunions de travail. « *Ce sont les futurs ambassadeurs de la citoyenneté* », conclut l'adjointe.

Qualité comptable

Bonne note

Chaque année, la direction générale des finances publiques (DGFIP) mesure la qualité des comptes communaux. Pour la 3^e année consécutive (2017, 2018 et 2019), l'indice de qualité des comptes locaux (IQCL) pour Guipavas est de 19,7/20. La moyenne nationale de strate est de 17.

Inscription

Dispositif « argent de poche »

Vite, vite, il est encore temps (**jusqu'au 9 avril**) de s'inscrire au dispositif « argent de poche » qui offre la possibilité aux Guipavasiens de 15 à 17 ans de se faire, comme son nom l'indique, un peu d'argent en participant à de petits chantiers de proximité (sur une demi-journée) pendant les vacances de printemps (soit du 24 avril au 10 mai).



Le dossier d'inscription est disponible sur www.guipavas.bzh

En bref

Élections en juin

En raison de la crise sanitaire, les élections départementales et régionales (mandat d'une durée de 7 ans) qui étaient initialement prévues en mars sont reportées aux dimanches **13 et 20 juin 2021**. Pour pouvoir voter, il faut être inscrit sur les listes électorales **avant le 7 mai 2021**. Il est possible de vérifier son inscription et son bureau de vote sur :

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/services-en-ligne-et-formulaires/ISE>

Jeunesse

Le CMJ en action

À peine installés fin janvier, les 32 membres du conseil municipal des jeunes (CMJ) se sont attelés à leur nouvelle mission. Courant février, ils se sont répartis au sein de trois commissions (environnement et cadre de vie, sport et animation, solidarité et citoyenneté) pour un premier tour de table visant à définir les pistes de réflexion et les orientations de leurs futures réalisations. Prochaine étape : des visites d'équipements sont prévues dans les semaines à venir... On en reparle très vite.

Vélocibus

Louez votre vélo !

Bibus vient à la rencontre des Guipavasiens les **14 et 17 avril** afin de leur présenter et de leur proposer l'offre métropolitaine Vélocibus (soit la location longue durée de vélos à assistance électrique). Le mercredi 14 avril, un conseiller sera présent place Saint-Éloi, sur le marché, de 14h à 18h. Le samedi suivant, il sera possible de souscrire un contrat de location et de retirer un vélo en mairie.

Plus d'informations : www.guipavas.bzh

Frelons asiatiques

Surveillance et lutte



Les premiers nids de frelons asiatiques apparaissent au tout début du printemps. C'est d'ailleurs la meilleure période pour repérer et détruire ces nids primaires qui ressemblent à de petites sphères de 5 à 10 cm, souvent installés dans des endroits protégés (abri de jardin, auvent, encadrement de fenêtre, etc.). En cas de découverte, la priorité est de le signaler en mairie qui se chargera de sa destruction. Le coût est intégralement pris en charge par la commune. Rappelons que les habitants de Guipavas peuvent également retirer un piège en mairie sur présentation d'un justificatif de domicile.

Plus d'informations : www.guipavas.bzh

Activité professionnelle

C'est nouveau

Lahsan Talsaoui, artisan plombier, a lancé son activité sur Guipavas, début février. Il propose tous types de travaux de plomberie (neuf et rénovation) et peut intervenir pour l'installation ou le dépannage de sanitaires, chauffage et de système de ventilation mais aussi la création et l'aménagement de salle de bains.

Générale Plomberie Service :
07.70.42.13.96 et 02.98.36.00.06

ACTUALITÉS // KELEI'ER

1

caméra individuelle équipe
chacun des policiers municipaux

30

objets trouvés disponibles en mairie
au 8 mars. Ce service sera dorénavant
géré par la police municipale

40

ans : moyenne d'âge
des deux policiers municipaux

Proximité, tranquillité, sécurité

La police municipale agit pour vous



Les deux policiers municipaux s'emploient chaque jour à préserver la tranquillité publique



Laure Tréguier et Régis Jouanny ont pris leurs fonctions à la mi-mars

Depuis une quinzaine de jours, la ville de Guipavas s'est dotée d'une police municipale composée de deux agents. La mission de ce service de proximité consiste à mener des actions de prévention et de sécurité afin d'assurer la tranquillité de tous les Guipavasiens.

La police municipale est bâtie avec une feuille de route articulée autour de 3 marqueurs : proximité, prévention et coordination. Revue d'effectif et détail des missions.

En poste depuis la mi-mars, les deux policiers municipaux sont en charge de préserver la sécurité et la tranquillité de tous. Placés sous l'autorité du Maire, ils veillent aussi au respect des arrêtés municipaux. « La création de ce service était l'un des principaux engagements 2020-2026 de l'équipe municipale, rappelle Yannick Cadiou conseiller délégué au personnel. Elle fait suite au départ en retraite de Jean-Paul Mazurié, l'inspecteur du domaine public. » Après l'établissement d'un diagnostic local de sécurité, une convention de coordination (pour une durée de 3 ans) est en cours de validation entre la police municipale de Guipavas, la Gendarmerie nationale, le procureur de la République et le préfet du Finistère. « La création d'un tel service est très encadrée par la loi », tient à rappeler le maire, Fabrice Jacob.

police de terrain qui soit connue et reconnue des habitants », précise Yannick Cadiou. Côté armement, « Dans l'immédiat, nous avons opté pour un bâton de défense et des bombes lacrymogènes, couplés à une formation ad hoc. »

Missions de prévention et de tranquillité publique

La police municipale conformément aux lois en vigueur et en collaboration avec la Gendarmerie nationale assurera, durant son service de surveillance du territoire, le respect de l'ordre, de la sécurité et de la salubrité publique. « L'engagement de nos policiers municipaux sera d'accompagner les populations et de les protéger afin de leur garantir un cadre de vie agréable », souligne le Maire. Les policiers municipaux œuvreront donc de façon renforcée aux abords des établissements scolaires en faisant preuve de prévention et de pédagogie. Ils participeront régulièrement aux opérations tranquillité vacances et lutteront contre les incivilités du quotidien, qu'il s'agisse de stationnement anarchique, de vitesse excessive ou encore de dépôts sauvages d'ordures. Et bien sûr, on souhaite retrouver rapidement ces deux agents dans l'encadrement des manifestations guipavasiennes et autres cérémonies officielles ! ■

Proximité, écoute et dialogue

Pour assurer leurs missions, les deux policiers municipaux disposeront d'un véhicule et de VTT pour conforter leur proximité sur le territoire. Dans une optique affichée de disponibilité, d'écoute et de dialogue, le public pourra les interpeller sur le terrain ou les rencontrer en mairie où ils occuperont des bureaux au rez-de-chaussée. « Nous souhaitons installer une

HISTOIRE // Istor

Figures locales

De pittoresques personnages

Il y avait autrefois dans les villages et les bourgs des personnages pittoresques qui, par leur originalité, alimentaient les conversations. On ne les jugeait pas mais on aimait raconter leurs exploits ainsi que les situations cocasses qui faisaient leur publicité. Michel Boucher nous brosse le portrait de trois figures typiques des années 30-40.

Misette

Quel était son nom ? Comment était-il arrivé aux abattoirs Goar où il était le garçon à tout faire ? Était-ce grâce à ce don inné qu'il avait de pouvoir ramener à la docilité les bovins furieux ? Peut-être... Misette murmurait à l'oreille des taureaux ! Parfois, on le voyait dormir du sommeil du bienheureux au pied d'un arbre, une dangereuse bête à cornes ruminant paisiblement à ses côtés. Même pas peur ! Cela lui valait le plus grand respect de la part des paysans. Sa maison était souvent l'étable et pourtant la République un jour sut le trouver. On comptait sur lui pour sauver la France. On aurait pu le croire promu à une mort au fond de la tranchée ou prisonnier dans un camp en Allemagne. Il se faufila en zone libre. Un jour, il réapparut à Guipavas. Il avait franchi la frontière. Il avait fait des kilomètres. Misette avait déjoué le piège de l'occupant.

Le Tatoué

Ses papiers étaient en règle. Il avait payé cher. Très cher. Avec son pompon et son col marin, il avait sillonné les mers. Il impressionnait les enfants quand il se baignait dans l'étang du moulin du Roz. Des dessins de femmes lui labouraient les bras, les jambes, le torse, le dos et même le visage. D'où venait-il ? De quel enfer s'était-il échappé ? Qu'avait-il fait au juste ? La rumeur

disait qu'en plein océan, il avait balancé son capitaine par-dessus bord... On imagine la scène. D'un côté les galons, de l'autre la force brutale et incontrôlée. Et puis le grand « plouf » qui plonge notre pauvre marin au fond d'une geôle. Perpète ! Libéré ou gracié, il avait débarqué à Guipavas avec tous ses rêves engloutis qu'il avait tenté de sauver en les tatouant sur sa peau ; et puis il avait trouvé un job d'ouvrier agricole à Kermabon où il avait posé son sac.

Jean Pinson

Il résidait avec sa mère, servante au restaurant *Au Panier Fleuri* et vivait de petits boulots. Les enfants s'amusaient à le titiller. Mais le dimanche, il devenait « souffleur » à l'église. C'est lui qui actionnait à la main le soufflet de l'orgue mécanique pour donner voix et sonorités à toutes ces notes qui résonnaient dans la nef. Et Jean Pinson pompait, pompait, pompait ! Mais un dimanche, il fit « le buzz » et devint un héros aux yeux des enfants en laissant sans voix l'organiste, le prêtre et toute l'assistance médusée. Jean Pinson refusait de pomper. Ce fut un immense couac quand il laissa tomber les bras du grand soufflet. Bras croisés, le regard orgueilleux, il réclamait une augmentation ou tout simplement une reconnaissance de sa dignité. ■

MICHEL BOUCHER (AGIP)

Vers 1930

arrivée du Tatoué à Guipavas

1937

Jean Pinson perd son rôle de souffleur à l'église suite à l'électrification de l'orgue

Années 70

démolition de l'abattoir Goar où Misette passa une partie de sa vie et construction, sur le même site, de l'école maternelle Prévert



L'orgue de l'église de Guipavas avant sa destruction dans l'incendie du 13-14 août 1944



Le restaurant *Au Panier Fleuri* tenu par les sœurs Jestin. C'est ici que travaillait la mère de Jean Pinson. Carte postale aimablement transmise par Mme Nicole Gajan. N'hésitez pas à partager vos archives sur Guipavas. Contact : guipavaslemensuel@mairie-guipavas.fr

Inizan - Bocozyan - Successeur

EXPRESSION POLITIQUE // POLITIKEREZH

Guipavas Avenir (F. Jacob)

LES TEMPS CHANGENT

Depuis notre installation, force est de constater que les conseils municipaux se suivent et malheureusement se ressemblent : des séances empreintes d'agressivité, de blocages, rythmées tantôt à coups de « pitoyable », de « pathétique », de « consternant »... tantôt à coups de « d'impérities », de « frilosité »... Et que dire des deux dernières où manifestement nous avons flirté avec le complotisme pour l'une et cette volonté affirmée pour l'autre, de nuire et semer le doute sur la crédibilité de notre ville.

Il est bien loin le temps où les forces vives à la pointe du Finistère savaient, au-delà des clivages politiques, taire leurs divergences et leurs « ego » pour se mobiliser sur les enjeux essentiels du territoire.

Mais nous sommes à Guipavas ! Ici, chacun préfère aller de son credo pour

tenter de décrocher le « pompon » de leader de l'opposition plutôt que d'œuvrer à l'intérêt bien compris du collectif. Les 3 délibérations retirées lors du dernier conseil avaient été transmises et débattues en commission, chaque groupe en avait parfaite connaissance.

Nous devons prendre acte de cette situation pour l'avenir.

Et pourtant, Guipavas a bien des atouts. Elle est bien gérée, ce qu'a confirmé le Trésor Public en attribuant au service Finances l'excellente note de 19,7/20, elle prévoit d'investir plus de 27 millions d'euros d'ici à 2026, et porte des projets ambitieux en partenariat avec les associations, les écoles, les habitants et la jeunesse... en un mot toutes les composantes de notre ville. C'est bien là que réside notre futur commun.

Groupe majoritaire Contact : guipavasavenir29490@gmail.com

Initiative citoyenne pour Guipavas (C. Le Roy)

ENTRE MEPRIS ET AMATEURISME

Depuis la dernière parution de ce mensuel, cinq mois se sont écoulés. Avec les difficultés que nous connaissons tous, liées à la pandémie.

Dans ce contexte, les élus d'Initiative Citoyenne pour Guipavas n'ont cessé de travailler dans l'intérêt des Guipavasiens et Guipavasiennes. Force est pourtant de constater que, dans notre commune, la place laissée aux élus minoritaires est réduite à la portion congrue.

En décembre, nous demandions à être associés à la distribution des colis aux anciens. Fin de non-recevoir de la part du maire. Puis en janvier, ce dernier nous annonçait, par un simple courriel, qu'il nous expulsait de nos bureaux à la mairie. Plus grave, l'attitude constante du maire, faite d'amateurisme et de mépris du conseil municipal, seul organe décisionnaire de la commune :

lors du conseil de février, des documents essentiels ayant trait à des projets importants, engageant la commune à hauteur de 8,7 millions d'euros, n'ont pas été communiqués à l'ensemble des conseillers ! À chaque fois, le maire s'est réfugié derrière « une erreur » des services municipaux...

De plus, le maire a approuvé son propre compte administratif, ce que la loi interdit très logiquement : il ne peut être juge et partie.

Nous avons dénoncé ces comportements qui allient l'amateurisme et l'autoritarisme. Et nous continuerons de réclamer plus de dialogue, plus d'écoute et de prise en considération de toutes les composantes du conseil municipal, en un mot, plus de démocratie.

www.icipourguip.bzh • www.facebook.com/ICIpourGuip • www.twitter.com/@icipourguip/

Groupe minoritaire Contact : icipourguip@gmail.com

Guipavas passionnément (I. Guérin-Balem)

LA TENTATION TOTALITAIRE

Depuis le début de ce mandat, le maire fait preuve envers les élus d'opposition de mépris et de manque total de respect de leur fonction. Il bafoue la démocratie et use d'un pouvoir absolu, décidant seul de la suppression de parution du mensuel dont nous avons dû réclamer le retour ou encore d'expulser les élus des minorités de leurs locaux en mairie !

La majorité de Guipavas, 5^e ville du Finistère, opte pour la stratégie du grand IMMOBILISME et ne montre pas de dynamique, d'ambition, de politique à la hauteur des enjeux économiques, sociétaux, écologiques et sociaux pourtant exacerbés par la crise sanitaire.

Pire, le maire, lors du conseil du 10 février a affiché au grand jour son amateurisme :

- 3 délibérations retirées pour oubli de joindre les dossiers techniques des

projets (plus de 8 millions d'€ d'investissements)

- vote par lui-même de son compte administratif ce qui est interdit à tout maire

- explications alambiquées sur la pratique de sports en salle autorisée par lui-même malgré le décret du 15/01/2021 l'interdisant

- aveu de ne pas avoir la main sur les accès au complexe de tennis pourtant municipal !!!

Cela fait beaucoup ! Impossible d'invoquer des erreurs de débutant !

Vous êtes en droit de savoir : regardez sur le site de la ville les séances de conseil en direct ou en différé. Vous jugerez de la teneur des débats et des dérapages verbaux d'élus de la majorité... À se croire au-dessus de tout, cela finit souvent en dessous de tout !

Groupe minoritaire Contact : guipavas.passionnement@gmail.com

Union pour Guipavas (E. Morucci)

Difficile pour les élus d'opposition de faire respecter leurs droits, garantis par la loi. Ce qui entraîne des échanges houleux lors des conseils municipaux. Les invectives entre collègues sont fréquentes et la tension est souvent à son comble. Le maire est responsable de la police dans son conseil et de l'ambiance. Sur le fond, l'exemple de la police municipale démontre un dossier mal ficelé. Sur la forme, trois délibérations importantes pour l'avenir de la ville ont dû être retirées. Elles concernent une école, une cuisine centrale et un ensemble associatif et sportif. Que dire du budget primitif, le maire n'ayant pas, comme le veut la tradition, quitté la salle du conseil lors du vote. La question de la compétence est posée.

Le manque d'informations, l'accès aux données indispensables pour élaborer

des contre-propositions (L13/8/04) ne permettent pas d'agir en commission lorsque les dossiers sont clos et ficelés ? Que dit la loi ? « Tout membre du conseil municipal a le droit d'être informé des affaires de la commune qui font l'objet d'une délibération », (art L.2121-13 du CGCT). Et les délais ? Comment faire pour tout étudier lorsque les délibérations arrivent seulement trois jours avant ?

L'affaire des bureaux des groupes est un autre exemple. Dégagement sans préavis. Que dire des retransmissions vidéo du CM lorsque le son du micro du maire est clair alors que celui des élus d'oppositions inaudible ?

Saluons le retour du mensuel qui permet une tribune aux minorités.

Groupe minoritaire Contact : emmanuel.morucci@mairie-guipavas.fr

ACTUALITÉS // KELEIËR

L'Alizé

Ouvert aux artistes

En attendant sa réouverture au public, l'Alizé enchaîne les résidences d'artistes ! Après avoir accueilli le groupe *Whatelse29* fin janvier, *La Chance* a pu faire résonner, en mars, son rap onirique sur scène avant de céder sa place à la *Compagnie Un dernier pour la route*, venue répéter une pièce de théâtre de Bertolt Brecht.

Médiathèque Awena

Ses playlists



Les bibliothécaires de l'Awena proposent régulièrement au public des playlists musicales inspirées par l'actualité. De Noël aux 30 ans de la mort de Gainsbourg en passant par le top 50 de l'année écoulée... Retrouvez-les sur le site de la médiathèque. Vous avez découvert une pépite musicale et souhaitez découvrir l'œuvre dans son intégralité ? Venez emprunter les albums des artistes. Plus de 6 500 CD sont disponibles à la médiathèque !

Rendez-vous sur <http://awena.guipavas.bzh>

10^e Festival de Magie

L'édition est reportée à 2022

Après un premier report de janvier à avril et toujours dans l'attente d'une possible réouverture des salles de spectacles au grand public, la municipalité a décidé, début mars, de reprogrammer le 10^e anniversaire du Festival de Magie aux 21, 22 et 23 janvier 2022. Les billets restent valables ou peuvent faire l'objet d'un remboursement.

Manifestation sportive

Le Challenge de l'Ouest

Le comité d'organisation du Challenge du Printemps a annoncé l'annulation de la manifestation pour 2021. Les difficultés (incertitude concernant les recommandations en vigueur au moment de l'évènement, difficultés d'accueillir les participants dans les familles, etc.) ne permettent pas de préparer la compétition sereinement. Néanmoins, cette édition cède sa place à un rassemblement plus modeste : le Challenge de l'Ouest qui se déroulera les 1^{er} et 2 mai avec des équipes de moins de 10 et 11 ans.

Vie citoyenne

URBANISME

Retrouvez les dépôts précédents sur guipavas.bzh

dépôt de déclarations préalables

Guinamant Michaël, 18 rue du Roussillon, édification d'une clôture - Catusse Didier, 14 impasse des Flandres, abri de jardin - Kervellec Catherine, 4 rue de l'Élor, véranda - Berthois Marie-Amandine, 420 rue Albert-Camus, transformation du garage en pièce de vie - Nailluj 3, 14 rue du Léon, extension - Gestin Frédéric, 105 rue des Frères-de-la-Salle, abri de jardin - Kerdraon Norbert, 5 allée des primevères, véranda - SAS GLH, 30 rue Laënnec, bardage - Treguer Jean-Paul, 24 rue Georges-Brassens, abri de terrasse - Beautour Mikael, 67 rue de la forge, piscine - Derrien Grégory, 43 rue Lamartine, modifications de façades - Commune de Guipavas, 1 rue Alfred-de-Musset, modification de façade - Guillem Jean-Marie, 21 rue Duguesclin, terrasse surélevée - Leon Mélanie, 43 allée des camélias, ravalement - Rietsch Mathias, 11 rue Alsace-Lorraine, modification d'ouvertures et ravalement - Eau du Ponant, Palaren, construction d'un local technique - Bonnaud François, 23 rue de Kerdanné, édification d'une clôture - Pichavant Sylvain, 12 rue François-Villon, extension - Nedelec Jean-Marc, 3 rue Joachim-du-Bellay, édification d'une clôture - Mingant Christophe, 215 rue Victor-Le-Gorgeu, édification d'une clôture - Struillou Gildas, 11 rue de Clujury, transformation du garage en pièce de vie - Combot Julien, 5 rue du Questel, modification d'ouvertures - Denis Véronique, 48 rue Lamartine, ouverture - Le Gall Jacky, 127 rue de Paris, édification d'une clôture et ravalement - Gonidec Simon, 125 rue de Brest, menuiseries - Morvan Adeline, 27 rue amiral-Troude, changement de toiture et menuiseries - Moalic Pierre-Yves, 62 rue du Douvez, édification d'une clôture - Diop Nadège, Stangalard, transformation d'une dépendance en terrasse couverte.

dépôt de permis d'aménager



Pitty Marc-Henry, avenue de Barsbüttel, Lotissement de 6 lots à usage d'activité - AFM BRETAGNE, rue Henri-Beaudoin, lotissement de 7 lots à usage d'habitation - SAS Kerdanné Vihan, boulevard de Coataudon, lotissement de 20 lots à usage d'habitation.

dépôt de permis de construire

Berthou Caroline, 315 rue Andrée-Chedid, aménagement d'une crèche - Cabon Laëtitia, 93 rue Denise-Vernay, maison individuelle - Craveur Laurent, avenue Georges-Pompidou,

maison individuelle - Decreton Julien, 15 impasse Gwarem Vors, maison individuelle - Cheick Abdelali, 65 rue Denise-Vernay, maison individuelle - Le Peuc'h Julie, 175 rue Denise-Vernay, maison individuelle - Bezier Michael, 715 rue de Kerivin, extension - Masse Alexandre, 60 rue Marguerite-Perey, maison individuelle - Paillet Damien, 40 rue Denise-Vernay, maison individuelle - SCI L&A, rue Éric-Tabarly, bâtiment industriel - Dennielou Louis, 265 rue Benoîte-Groult, maison individuelle - Lasbleiz Typhaine, 89 rue Denise-Vernay, maison individuelle - Fahmi Fouad, 160 rue Denise-Vernay, maison individuelle - Kerneis David, 45 rue de Pen an Traon, surélévation d'une habitation - Bleas Cyrille, 15 rue de Verdun, démolition et reconstruction d'un garage.

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

JANVIER

- Timéo Morvan Gardais
- Léonore Nicolas
- Ambre Kerzil
- Oanelle Thomas Legoullon
- Emma Ollivier
- Lou de Noyette
- Yvi Cheristin
- Tilio Hamon

FÉVRIER

- Agathe Cheval
- Louise La Barbera
- Ellie Léon
- Marin Chabre Mathieu
- Maé Gourmelon
- Timothé Le Gouez
- Hugo Le Gall

DÉCÈS

JANVIER

- Anne Gouriou veuve Fellmann, 87 ans
- Renée Dréau veuve Allain, 95 ans
- Angélique Charter épouse Jegou, 39 ans
- Yvette Prigent veuve Cozian, 94 ans
- Louis-Philippe Royo, 44 ans

- Simonne Resmon veuve Artero, 95 ans
- Anne Thépaut veuve Castrec, 94 ans
- Jacqueline Jestin épouse Maussion, 75 ans
- Annie Cloarec, 74 ans
- Alice Grall veuve Guillou, 92 ans
- Jacqueline Lebon veuve Mordel, 71 ans

FÉVRIER

- Marie Lavanant veuve Kerdraon, 93 ans
- Solange Kermarrec épouse Coat, 92 ans
- Nathan Sart, 24 ans
- Marie Bianeis veuve Kerléguer, 86 ans
- Jeanne-Louise Quéré veuve Stéphan, 90 ans
- Joseph Troadec, 85 ans
- Yvonne Laurent épouse Bourouillec, 87 ans
- Yves Moysan, 76 ans
- Christian Lorou, 59 ans
- Marie Léziart veuve Larsonneur, 88 ans
- Pierre Laurent, 87 ans
- Agnès Tygréat veuve Colin, 85 ans
- Marie Le Reun veuve Bougaran, 85 ans

Paroisses

- **Guipavas.** Messes le 1^{er} avril (la Cène) à 16h, le 2 avril (la Passion) à 15h (église de Gouesnou), les dimanches 4 (Pâques), 11, 18, 25 avril et 2 mai à 10h.

RENCONTRE // KEJADENN

BiO

500

délégués du défenseur
des droits en France

5

délégués dans le Finistère

2

permanences par mois à Guipavas
sur rendez-vous. Les prochaines
permanences se déroulent les
samedis 10 et 24 avril de 9h à 12h

Contact :

adeline.maulpoix@defenseurdesdroits.fr
06.69.95.64.14Adeline Maulpoix, déléguée du défenseur des droits sur
Guipavas, reçoit sur rendez-vous en mairie

Adeline Maulpoix

Écouter, conseiller, informer

Adeline Maulpoix est, depuis un an, la nouvelle déléguée du défenseur des droits de Guipavas et de Châteaulin. Bénévole, elle reçoit gratuitement toute personne qui sollicite de l'aide pour faire valoir ses droits.

Partout en France, près de 500 délégués du défenseur des droits accueillent, écoutent et orientent les citoyens. Dans le Finistère, ils sont cinq et tiennent des permanences à Morlaix, Brest, Plouzané, Guipavas, Châteaulin et bientôt Quimper. Ces délégués sont formés pour intervenir dans cinq domaines de compétences : la défense des usagers des services publics, la défense et la promotion des droits de l'enfant, la lutte contre les discriminations, le respect de la déontologie par les personnes exerçant une activité de sécurité, et l'orientation et la protection des lanceurs d'alerte. Lorsqu'ils sont saisis, les délégués ont pour mission d'informer le citoyen sur ses droits : ils peuvent contacter les services d'une administration et proposer une solution amiable. « Nous avons également une mission d'orientation », précise Adeline Maulpoix, déléguée à Guipavas depuis un an.

Des débuts marqués par la crise sanitaire

Après une prise de fonction bousculée par la crise de la Covid, Adeline Maulpoix a réussi à prendre ses marques. « Avec, au début, beaucoup de rendez-vous téléphoniques et de mails », se rappelle la jeune femme, qui a pu compter sur le soutien de ses confrères du Finistère : « Plusieurs fois par an, nous échan-

geons entre nous. » La plupart du temps, Adeline Maulpoix est saisie pour des litiges avec l'administration. « Pour cela, il faut que les gens aient déjà fait une démarche préalable auprès de l'organisme » précise-t-elle avant d'ajouter « il ne faut pas nous confondre avec le conciliateur de justice. Nous ne sommes pas un conseil juridique, nous ne remplaçons pas les avocats. Et bien sûr, nous ne remettons pas en cause les décisions de justice. »

Une expérience enrichissante

Ingénieure dans un établissement public, cela faisait longtemps qu'Adeline Maulpoix voulait s'investir dans une activité bénévole. « À l'époque, j'ai découvert l'institution en entendant Jacques Toubon à la radio ». Après avoir passé un Master en administration publique en 2019, elle franchit le pas et candidate sur le site internet du défenseur des droits, avant de passer un entretien. Un peu plus d'un an après, elle ne regrette pas cette expérience riche, sur tous les plans : « Humainement parlant, c'est toujours agréable d'arriver à débloquer des situations, mais le fond est également passionnant : le volet technique, aller fouiller dans les textes de loi pour trouver des solutions, c'est une démarche très intéressante. » ■

PAULINE BOURDET